
Fiches thématiques

Revenus,
niveaux de vie

Avertissement

Sauf mention contraire, les données « France » concernent la France métropolitaine et les Départements d'outre-mer hors Mayotte.

Les sites internet www.insee.fr et <http://epp.eurostat.ec.europa.eu> pour les données internationales mettent en ligne des actualisations pour les chiffres essentiels.

Les comparaisons internationales s'appuient sur les données harmonisées publiées par Eurostat, qui peuvent différer des données nationales publiées par les instituts nationaux de statistique.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
<i>e</i>	Estimation
<i>p</i>	Résultat provisoire
<i>r</i>	Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
M	Million
Md	Milliard
<i>Réf.</i>	Référence

Le logo @ indique que les données du tableau ou graphique sont mises à jour sur le site www.insee.fr

4.1 Revenu disponible brut et pouvoir d'achat des ménages

Le **pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages** ralentit en 2011 (+ 0,5 % après + 0,9 %). Cette modération s'explique notamment par l'accélération des prix, comme ceux de l'énergie. Parallèlement, le revenu disponible brut des ménages (RDB) en valeur accélère (+ 2,6 % après + 2,0 % en 2010) sous l'effet du redressement des revenus du patrimoine et de la croissance des revenus d'activité.

La rémunération des salariés (+ 3,4 % après + 2,3 %) porte nettement la dynamique des revenus d'activité, dans un contexte de reprise de l'emploi, même si le salaire moyen par tête est stable. Les revenus des entrepreneurs individuels progressent quant à eux légèrement plus vite en 2011 (+ 2,3 % après + 2,0 %).

Alors qu'ils ont nettement contribué à freiner la hausse du pouvoir d'achat en 2009 et 2010, les revenus du patrimoine (constitués des loyers réels et des **loyers imputés**, ainsi que des revenus financiers) se redressent en 2011. Les dividendes perçus par les ménages (assis sur les résultats des entreprises), qui ont redémarré en 2010, progressent nettement (+ 8,7 % après - 5,2 %), et les placements des ménages en produits liquides bénéficient de taux d'intérêts plus rémunérateurs (livret A notamment). Inversement, les rémunérations des contrats d'assurance-vie, produits qui perdent de leur attractivité, sont en recul en 2011.

Les impôts sur le revenu et le patrimoine accélèrent à nouveau cette année, avec le dynamisme des revenus d'activité et le relèvement de certains impôts (hausse du prélèvement social

sur les revenus du patrimoine et les produits de placement notamment). En 2011, ils pèsent à hauteur de - 0,8 point sur l'évolution du RDB.

Le soutien des prestations sociales reçues par les ménages au RDB reste important (contribution de + 1,0 point en 2011 comme en 2010). Les indemnités chômage reculent en lien avec l'amélioration du marché du travail. À l'inverse, les prestations familiales, de logement et de vieillesse accélèrent en raison de revalorisations plus favorables en 2011.

Les **dépenses « pré-engagées »** sont celles réalisées dans le cadre d'un contrat difficilement renégociable à court terme (dépenses de logement ou de téléphonie par exemple). Depuis 50 ans, leur part dans les dépenses de consommation des ménages a doublé : ces dépenses représentent aujourd'hui plus du quart du RDB des ménages. En 2011, le pouvoir d'achat du **revenu « arbitrable » des ménages** (+ 0,9 %) progresse légèrement plus vite que le pouvoir d'achat du revenu disponible (+ 0,5 %). En effet, les dépenses de consommation « pré-engagées » augmentent moins que le revenu disponible brut des ménages (+ 1,6 % contre + 2,6 %), notamment du fait du ralentissement des loyers.

Le pouvoir d'achat est une grandeur macroéconomique. Pour approcher une mesure plus individuelle, il faut tenir compte du nombre et de la composition des ménages en rapportant l'évolution du pouvoir d'achat à celle des **unités de consommation (UC)**. Le pouvoir d'achat par UC diminue très légèrement en 2011 (- 0,1 %). ■

Définitions

Revenu disponible brut des ménages (RDB) : revenu tiré de l'activité économique (salaires, revenus d'indépendants, loyers, etc.) et de la propriété, augmenté des transferts reçus (prestations sociales hors transferts en nature), diminué des impôts et cotisations sociales versées. L'évolution du **pouvoir d'achat du RDB** mesure l'évolution du RDB, corrigée de l'évolution du prix des dépenses de consommation des ménages.

Loyers imputés : qu'il soit propriétaire, occupant ou locataire, un ménage consomme un service de logement ; de même que le loyer payé par un locataire vient abonder le revenu de son propriétaire, on rehausse en comptabilité nationale le revenu des ménages propriétaires occupant leur logement en leur imputant un loyer qu'ils se versent à eux-mêmes.

Revenu « arbitrable » des ménages : différence entre leur revenu disponible brut et les **dépenses de consommation « pré-engagées »** (voir *fiche 4.5*).

Unités de consommation : voir *fiche 4.2*.

Pour en savoir plus

- Insee Références L'Économie française, édition 2012.
- « Les comptes de la Nation en 2011 - La croissance du PIB se maintient à 1,7 % », *Insee Première* n° 1401, mai 2012.
- Voir aussi : *fiches 1.1.* et *4.5*.

Revenu disponible brut et pouvoir d'achat des ménages 4.1

1. Revenu disponible, revenu arbitrage des ménages et évolution de leur pouvoir d'achat par unité de consommation

		2007	2008	2009	2010	2011
Revenu disponible brut (milliards d'euros)	a	1 218,7	1 259,3	1 265,0	1 289,9	1 323,5
Dépense de consommation « pré-engagée »	b	336,5	353,6	349,5	356,5	362,1
Revenu « arbitrage »	a-b	882,2	905,6	915,5	933,4	961,4
Évolutions (en %)...						
du revenu disponible brut	c	5,1	3,3	0,5	2,0	2,6
du revenu « arbitrage »	d	5,0	2,7	1,1	2,0	3,0
de l'indice du prix de la dépense de consommation finale des ménages	e	2,1	2,9	-0,7	1,1	2,1
de l'indice du prix de la dépense de consommation finale des ménages autre que « pré-engagée »	f	1,1	2,8	-0,2	1,2	2,0
du pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages¹	c-e	3,0	0,4	1,2	0,9	0,5
du pouvoir d'achat « arbitrage » des ménages ²	d-f	3,8	-0,2	1,3	0,8	0,9
du nombre d'unités de consommation	g	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
du pouvoir d'achat du revenu disponible brut par unité de consommation¹	c-e-g	2,4	-0,3	0,6	0,3	-0,1
du pouvoir d'achat « arbitrage » par unité de consommation ²	d-f-g	3,2	-0,8	0,7	0,1	0,3

1. L'évolution calculée au sens de la comptabilité nationale est déflatée à l'aide de l'indice du prix des dépenses de consommation finale des ménages.

2. L'évolution calculée est déflatée à l'aide de l'indice du prix des dépenses de consommation non « pré-engagées » des ménages.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

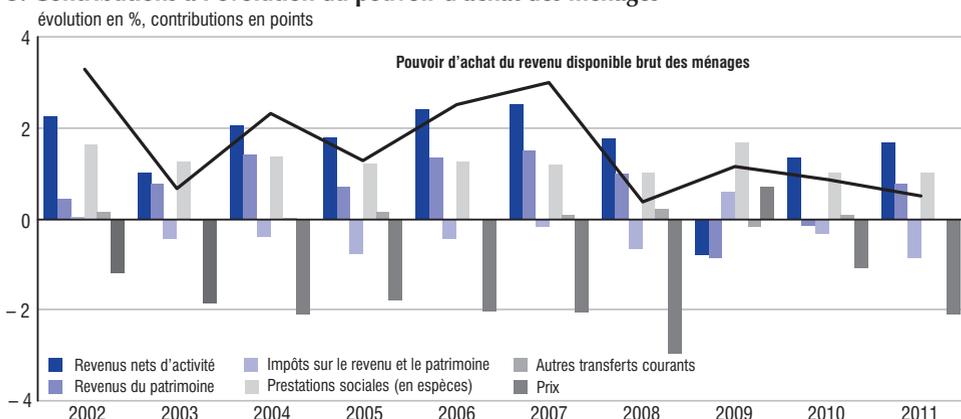
2. Du revenu primaire au revenu disponible des ménages

		En 2011		Évolution en valeur	
		Montant (en Mds d'euros)	Part dans le revenu disponible brut (en %)	2010	2011
				(en %)	(en %)
Rémunération des salariés	1	1 077,6	81,4	2,3	3,4
<i>dont : salaires et traitements bruts</i>		790,3	59,7	2,3	2,9
Revenus des entrepreneurs individuels (revenu mixte)	2	121,1	9,1	2,0	2,3
Revenus du patrimoine	3	285,9	21,6	-0,7	3,6
Revenu primaire	4=1+2+3	1 484,6	112,2	1,7	3,3
Impôts sur le revenu et le patrimoine	5	175,1	13,2	2,8	6,6
Cotisations sociales salariés et non-salariés versées	6	136,7	10,3	2,1	3,0
Cotisations sociales employeurs versées	7	287,3	21,7	2,1	4,7
Prestations sociales reçues en espèces	8	428,7	32,4	3,2	3,2
Solde des autres transferts courants (reçus moins versés)	9	9,4	0,7	13,6	-1,6
Revenu disponible brut (RDB)	(4-5-6-7+8+9)	1 323,5	100,0	2,0	2,6

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

3. Contributions à l'évolution du pouvoir d'achat des ménages



Lecture : en 2011, les revenus nets d'activité contribuent pour + 1,7 point à la croissance de 0,5 % du pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

4.2 Niveaux de vie

En 2010, d'après l'enquête Revenus fiscaux et sociaux, la moitié des personnes ont un **niveau de vie** inférieur à 19 270 euros annuels en France métropolitaine, soit 1 610 euros par mois (niveau de vie **médian** D5). Les 10 % des personnes les plus modestes de la population ont un niveau de vie inférieur à 10 430 euros (1^{er} **décile**, D1). Les 10 % des personnes les plus aisées ont un niveau de vie supérieur à 36 270 euros (9^e décile, D9), soit 3,5 fois plus que le 1^{er} décile. Les 20 % des personnes ayant les niveaux de vie les plus faibles détiennent 8,7 % de la masse des niveaux de vie (8,9 % en 2009). Les 20 % les plus aisées en détiennent 39,0 % (38,2 % en 2009), soit 4,5 fois plus (4,3 fois plus en 2009).

Alors qu'en 2009 la crise économique s'était d'abord répercutée sur les déciles inférieurs à la médiane, en 2010, les niveaux de vie se dégradent pour quasiment toutes les catégories de la population sauf les 5 % de personnes les plus aisées. Toutefois, le niveau de vie baisse plus fortement sur les trois premiers déciles, si bien que le ratio du dernier décile sur le premier décile augmente (3,5 après 3,4 en 2009 et 2008).

Parmi les personnes de 18 ans ou plus, le niveau de vie moyen des **chômeurs** (15 640 euros) est inférieur de 37 % à celui des personnes **en emploi** (actifs occupés, 24 930 euros). Il est également inférieur de 29 % à celui des **inactifs**. Parmi les inactifs, ce sont les retraités qui ont le niveau de vie moyen

le plus élevé avec 22 950 euros. Les enfants et les étudiants vivant chez leurs parents ont en moyenne un niveau de vie plus faible que les actifs, notamment parce qu'ils apportent peu ou pas de revenus au ménage tout en augmentant le nombre d'**unités de consommation** de celui-ci. Les autres inactifs (femmes au foyer, personnes dans l'incapacité de travailler, etc.) ont en moyenne le niveau de vie le plus faible parmi les inactifs : 18 820 euros, soit 18 % de moins que les retraités. Cette catégorie des autres inactifs recouvre des situations très différentes qui se traduisent par une hétérogénéité forte des niveaux de vie : le rapport inter-décile (D9/D1) atteint 4,1 contre 3,5 dans l'ensemble de la population.

Le niveau de vie a tendance à augmenter avec l'âge des personnes, dans un premier temps sous l'effet des revenus d'activité qui s'accroissent et malgré la présence fréquente d'enfants qui augmentent les unités de consommation, puis dans un second temps sous l'effet de l'augmentation des revenus du patrimoine. Ainsi, les 50-64 ans ont un niveau de vie moyen supérieur de 24 % à celui des 25-29 ans. C'est aussi cette classe d'âge qui présente les niveaux de vie les plus hétérogènes, avec un rapport inter-décile de 3,8. Au-delà de 65 ans, le niveau de vie diminue : de plus en plus de personnes sont seules aux grands âges et les générations les plus anciennes ont des droits à la retraite plus faibles en raison de carrières incomplètes. ■

Définitions

Niveau de vie : **revenu disponible** du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Il est donc le même pour toutes les personnes d'un même ménage. Les **unités de consommation** sont calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'« OCDE modifiée » qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

Revenu disponible : il comprend les revenus déclarés au fisc, les revenus financiers non déclarés et imputés (produits d'assurance-vie, livrets exonérés, PEA, PEP, CEL, PEL), les prestations sociales perçues et la prime pour l'emploi, nets des principaux impôts directs (impôt sur le revenu, taxe d'habitation, CSG et CRDS). Il est proche du concept de revenu disponible au sens de la comptabilité nationale mais son champ est un peu moins étendu (en particulier, il ne contient pas de loyer imputé pour les ménages propriétaires occupants).

Décile de niveau de vie : valeurs qui partagent la population ordonnée selon les niveaux de vie en dix sous-populations d'effectifs égaux. Les 10 % des personnes les plus modestes ont un niveau de vie inférieur ou égal au 1^{er} décile (D1), le niveau de vie des 10 % les plus aisés est supérieur au 9^e décile (D9), la **médiane** (D5) partage la population en deux parts égales.

Population active, emploi, chômage : ces concepts sont ici mesurés au sens du BIT (voir *fiches* 3.2, 3.3, 3.4) au 4^e trimestre de l'année considérée.

Pour en savoir plus

- *Insee Références* Les revenus et le patrimoine des ménages, édition 2012.
- « Les niveaux de vie en 2010 », *Insee Première* n° 1412, septembre 2012.
- Voir aussi : *Vue d'ensemble* (chapitre « Revenus »), *fiches* 4.3 et 6.4.

1. Quelques indicateurs sur le niveau de vie depuis 1996

montants annuels en euros constants 2010

	1996	1999	2002	2005	2008	2009	2010
Niveau de vie médian	16 350	16 950	18 150	18 320	19 290	19 360	19 270
Niveau de vie moyen	18 580	19 610	21 040	21 160	22 460	22 470	22 590
1 ^{er} décile (D1)	8 690	9 320	10 120	10 120	10 690	10 570	10 430
9 ^e décile (D9)	30 530	32 100	34 340	33 920	36 120	36 380	36 270
Dernier vingtile (C95)	37 230	39 800	42 900	43 180	45 430	45 530	46 140
Rapport interdécile (D9/D1)	3,5	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,5
S20 (%)	9,0	9,1	9,3	9,0	9,0	8,9	8,7
S50 (%)	31,0	30,9	31,1	31,0	30,9	30,7	30,2
S80 (%)	63,0	62,3	62,3	62,0	61,6	61,8	61,0
(100-S80)/S20	4,1	4,1	4,1	4,2	4,3	4,3	4,5
Indice de Gini¹	0,279	0,284	0,281	0,286	0,289	0,290	0,299

1. L'indice de Gini mesure le degré d'inégalité de la distribution des niveaux de vie. Il varie entre 0 et 1, la valeur 0 correspond à l'égalité parfaite (tout le monde a le même niveau de vie), la valeur 1 à l'inégalité extrême (une seule personne a tout le revenu).

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : les 20 % des personnes les plus modestes disposent en 2010 de 8,7 % de la somme des niveaux de vie (S20), les 20 % les plus aisés perçoivent 39,0 % de la somme des niveaux de vie (complément à 100 de S80).

Sources : Insee ; DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux métropolitaines 1996-2004 - Insee ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005-2010.

2. Niveaux de vie annuels et indicateurs d'inégalité selon l'activité en 2010

niveaux de vie en euros constants 2010

	1 ^{er} décile (D1)	Niveau de vie médian (D5)	9 ^e décile (D9)	Niveau de vie moyen	Rapport interdécile (D9/D1)	D9/D5	D5/D1
Actifs de 18 ans ou plus	11 480	20 860	37 780	24 060	3,3	1,8	1,8
Actifs occupés	12 490	21 560	38 690	24 930	3,1	1,8	1,7
Chômeurs	7 500	13 580	25 420	15 640	3,4	1,9	1,8
Inactifs de 18 ans ou plus	10 160	18 110	36 130	21 950	3,6	2,0	1,8
Étudiants	8 990	18 530	37 360	22 010	4,2	2,0	2,1
Retraités	11 520	19 100	36 940	22 950	3,2	1,9	1,7
Autres inactifs	7 790	14 440	31 680	18 820	4,1	2,2	1,9
Enfants de moins de 18 ans	9 370	17 580	32 760	20 510	3,5	1,9	1,9
Ensemble	10 430	19 270	36 270	22 590	3,5	1,9	1,8

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2010.

3. Niveaux de vie annuels et indicateurs d'inégalité selon l'âge en 2010

niveaux de vie en euros constants 2010

	1 ^{er} décile (D1)	Niveau de vie médian (D5)	9 ^e décile (D9)	Niveau de vie moyen	Rapport interdécile (D9/D1)	D9/D5	D5/D1
Moins de 18 ans	9 370	17 580	32 760	20 510	3,5	1,9	1,9
18 à 24 ans	8 460	17 190	30 920	19 320	3,7	1,8	2,0
25 à 29 ans	10 870	19 740	32 040	21 060	2,9	1,6	1,8
30 à 39 ans	10 940	20 060	35 160	22 480	3,2	1,8	1,8
40 à 49 ans	10 690	19 690	36 750	23 150	3,4	1,9	1,8
50 à 64 ans	11 290	21 830	42 580	26 060	3,8	2,0	1,9
65 ans ou plus	11 470	18 640	37 450	22 960	3,3	2,0	1,6
Ensemble	10 430	19 270	36 270	22 590	3,5	1,9	1,8

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2010.

4.3 Pauvreté monétaire

En 2010, 8,6 millions de personnes vivent en dessous du seuil de **pauvreté monétaire**, fixé à 60 % du niveau de vie médian. Ce seuil s'établit en 2010 à 964 euros par mois. Le **taux de pauvreté** s'élève ainsi à 14,1 %.

Dans un contexte économique difficile, le taux de pauvreté continue d'augmenter (+ 0,6 point en 2010, après + 0,5 point en 2009). Les personnes pauvres ont un niveau de vie légèrement plus faible qu'en 2009 : la moitié d'entre elles ont un niveau de vie inférieur à 781 euros mensuels, soit une légère baisse en euros constants. À titre de comparaison, le socle du revenu de solidarité active (RSA) est de 460 euros pour une personne seule. Cependant, l'indicateur d'**intensité de la pauvreté** est stable (- 0,1 point) à 18,9 % en 2010, après trois années consécutives de hausse.

Les personnes vivant au sein d'une famille monoparentale sont particulièrement touchées par la pauvreté. Près d'un tiers de ces personnes sont pauvres, soit une proportion 2,3 fois plus élevée que dans l'ensemble de la population. Entre 2006 et 2010, le taux de pauvreté des familles monoparentales a sensiblement augmenté, passant de 30,0 % à 32,2 %. Les familles nombreuses sont également plus exposées : parmi les personnes vivant au sein d'un couple avec au moins trois enfants, 22,7 % sont confrontées à la pauvreté en 2010, contre 21,2 % en 2009. Les couples avec un ou deux enfants sont moins touchés par la pauvreté. Seules les personnes vivant en couple sans enfant ont un taux de pauvreté plus faible en 2010 qu'en 2009

(6,5 % après 7,0 %). Enfin, les personnes seules sont plus touchées que la moyenne par la pauvreté : elles ne bénéficient pas des économies d'échelle que procure la vie en couple, ni de la possibilité d'un revenu supplémentaire apporté par le conjoint.

Le taux de pauvreté des enfants de moins de 18 ans augmente très fortement en 2010 (19,6 % après 17,7 % en 2009). Cette hausse sensible constitue un contrecoup de 2009, suite à l'arrêt de primes exceptionnelles qui ont été versées cette année-là aux ménages bénéficiaires d'allocations sociales (RMI/RSA, aide au logement, allocation parent isolé et allocation de rentrée scolaire) ainsi que par la non-revalorisation des prestations familiales en 2010.

Parmi les **actifs**, 10,2 % sont en situation de pauvreté monétaire. L'emploi joue un rôle protecteur important puisque 36,4 % des **chômeurs** sont dans cette situation contre 7,5 % des personnes **en emploi** (actifs occupés). Le nombre de chômeurs se replie légèrement courant 2010 mais leur profil est plus modeste qu'en 2009, ce qui explique une hausse de 1,7 point de leur taux de pauvreté. Les chômeurs contribuent cependant peu à l'évolution globale de la pauvreté (à peine 4 % de l'accroissement du nombre de personnes pauvres), à la différence des inactifs. Les plus fortes contributions sont en effet liées aux retraités (11 % de l'accroissement du nombre de personnes pauvres), aux adultes inactifs autres que les étudiants et retraités (16 %) et, surtout, aux inactifs de moins de 18 ans, c'est-à-dire les enfants (63 %). ■

Définitions

Pauvreté monétaire : une personne est considérée comme pauvre lorsque son **niveau de vie** est inférieur au seuil de pauvreté. L'Insee, comme Eurostat et les autres pays européens, mesure la pauvreté monétaire de manière relative : le seuil est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. L'Insee, comme Eurostat, privilégie le seuil à 60 % de la **médiane**.

Niveau de vie, médiane : voir *fiche 4.2*.

Taux de pauvreté : pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté (on privilégie généralement le seuil à 60 % de la médiane des niveaux de vie).

Intensité de la pauvreté : écart relatif entre le seuil de pauvreté et la médiane des niveaux de vie des personnes pauvres, rapporté au seuil de pauvreté. Plus cet indicateur est élevé et plus les situations de pauvreté sont fortes.

Population active, emploi, chômage : ces concepts sont ici mesurés au sens du BIT (voir *fiches 3.2, 3.3, 3.4*) au 4^e trimestre de l'année considérée.

Pour en savoir plus

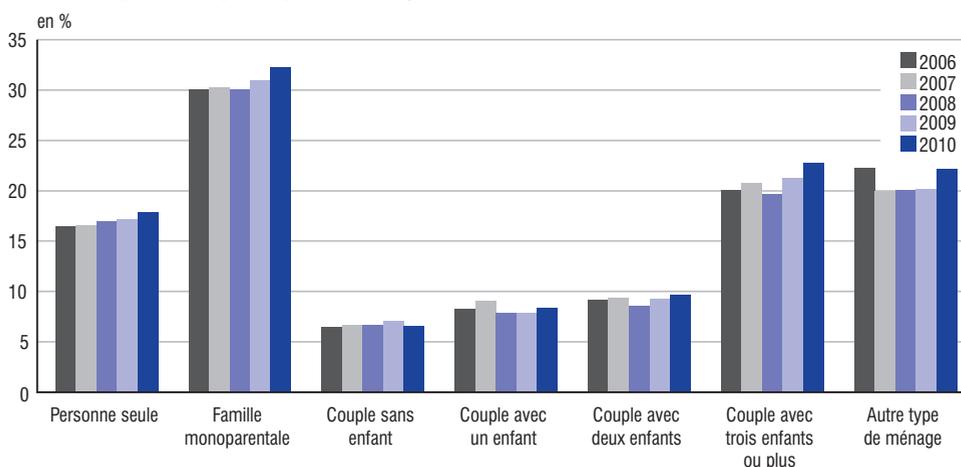
- Insee *Références* Les revenus et le patrimoine des ménages, édition 2012.
- « Les niveaux de vie en 2010 », *Insee Première* n° 1412, septembre 2012.
- Voir aussi : *Vue d'ensemble* (chapitre « Revenus »), *fiches 4.2 et 6.4*.

1. Indicateurs de pauvreté

	1996	1999	2002	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Taux de pauvreté (en %)	14,5	13,5	12,9	13,1	13,1	13,4	13,0	13,5	14,1
Seuil de pauvreté (en euros 2010 par mois)	817	848	907	916	929	949	964	968	964
Niveau de vie médian des personnes pauvres (en euros 2010 par mois)	660	696	756	744	762	776	786	784	781
Nombre de personnes pauvres (en milliers)	8 179	7 745	7 495	7 766	7 828	8 035	7 836	8 173	8 617
Intensité de la pauvreté (en %)	19,2	17,8	16,6	18,8	18,0	18,2	18,5	19,0	18,9

Champ : France métropolitaine, personnes vivant au sein d'un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.
Sources : Insee ; DGI, enquête Revenus fiscaux et sociaux rétroalée 1996-2004 - Insee ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005 à 2010.

2. Taux de pauvreté par type de ménage



Champ : France métropolitaine, personnes vivant au sein d'un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.
Sources : Insee ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2006 à 2010.

3. Pauvreté des personnes selon l'activité en 2010

	Personnes pauvres (milliers)	Taux de pauvreté (%)	Intensité de la pauvreté (%)
Actifs de 18 ans ou plus	2 849	10,2	19,8
Actifs occupés	1 901	7,5	17,6
Chômeurs	948	36,4	23,8
Inactifs de 18 ans ou plus	3 103	15,9	17,8
Étudiants	344	19,4	22,9
Retraités	1 357	10,2	13,1
Autres inactifs	1 402	32,2	22,9
Enfants de moins de 18 ans	2 665	19,6	19,5
Ensemble de la population	8 617	14,1	18,9

Champ : France métropolitaine, personnes vivant au sein d'un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.
Sources : Insee ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2010.

4.4 Protection sociale

En 2010, les dépenses de l'ensemble des régimes de **protection sociale** s'élèvent à 654,2 milliards d'euros, dont 620,8 milliards d'euros consacrés aux prestations de protection sociale. Ces dernières représentent 32,1 % du PIB, et progressent de 3,2 % en valeur par rapport à 2009. Cette croissance relativement faible des prestations en 2010 fait suite à leur croissance forte en 2009 (+ 4,8 %), les prestations croissant d'environ 4 % par an les années précédentes. Si les prestations de vieillesse-survie et de santé augmentent plus modérément (respectivement + 3,5 % et + 3,0 %), la crise tire celles des risques emploi et pauvreté-exclusion à la hausse (respectivement + 5,0 % et + 5,6 %)

La hausse des prestations emploi s'explique principalement par celle des indemnisations chômage. Le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B et C, qui était proche de son plus bas niveau en décembre 2008 (3,2 millions) augmente fortement en 2009 (3,8 millions) et en 2010 (4,0 millions fin 2010). Parmi ceux-ci, la proportion de demandeurs d'emploi de plus d'un an passe de 30,6 % en décembre 2008 à 37,7 % en décembre 2010.

L'augmentation des prestations pauvreté-exclusion résulte à la fois des conséquences de la crise économique et de la montée en charge du revenu de solidarité active (RSA). Le montant cumulé (RSA + RMI + API) s'établit à 9,7 milliards en 2010, soit une augmentation de 35 % sur la période 2006-2010. Cette hausse inclut toutefois une extension du champ des comptes de la protection sociale avec la mise en place du RSA : la prime pour l'emploi (PPE), qui était une prestation fiscale venant en déduction de l'impôt sur le revenu, est désormais partiellement incluse au sein du dispositif RSA qui constitue quant à lui une prestation sociale.

La progression des prestations santé reste modérée depuis 2008 : si la part des dépenses

de santé dans le PIB augmente en 2009, ce n'est pas dû à une accélération des dépenses mais à une baisse du PIB cette année-là.

La progression des prestations vieillesse-survie ralentit depuis 2008, car les départs à la retraite sont moins nombreux, en raison du durcissement des conditions d'accès au dispositif de retraite anticipée pour carrière longue. Ceci ne remet pas en cause la tendance longue d'augmentation des dépenses vieillesse-survie, liée au *papy-boom* et à l'accroissement des montants moyens des pensions versées.

Les ressources de la protection sociale diminuent fortement suite au ralentissement économique, alors que la crise occasionne un surcroît de dépenses sociales. En deux ans, les cotisations sociales effectives n'ont progressé que de 2,8 %, en raison du faible dynamisme des assiettes : baisse de l'activité et moindre augmentation de la rémunération des salariés du fait du ralentissement de la conjoncture économique. Les impôts et taxes affectés ont crû moins rapidement encore, de 1,7 % en deux ans, pour les mêmes raisons. Il est à noter toutefois que sur le long terme les réformes du financement de la protection sociale tendent plutôt à augmenter la part des impôts et taxes affectés, relativement à celle des cotisations sociales. Ainsi, depuis la mise en place de la CSG en 1991, la part des impôts et taxes affectées dans le financement de la protection sociale s'est accrue (24 % en 2010 contre 3 % en 1990) au détriment de la part des cotisations sociales effectives (56 % en 2010 contre 71 % en 1990). Les contributions publiques ont en revanche augmenté de 7,0 % en deux ans, d'une part en raison d'assiettes de prélèvements moins sensibles à la conjoncture économique, d'autre part en raison de l'extension du RSA à l'ensemble du territoire métropolitain. ■

Définitions

Protection sociale : ensemble des mécanismes institutionnels de prévoyance collective et/ou mettant en œuvre un principe de solidarité sociale, et qui couvrent les charges résultant pour les individus ou les ménages de l'apparition ou de l'existence de risques sociaux : santé ; vieillesse et survie du conjoint ; maternité et charges de famille ; perte d'emploi ; logement ; pauvreté et exclusion sociale. Ces mécanismes peuvent être publics (Sécurité sociale, Pôle Emploi, État, etc.) ou privés (mutuelles et institutions de prévoyance notamment).

Pour en savoir plus

- « La protection sociale en France et en Europe en 2010 » *Document de travail* n° 170, Drees, juin 2012.
- « La protection sociale en France et en Europe - Présentation des comptes de la protection sociale de 2010 », *Études et résultats* n° 807, Drees, août 2012.
- « Les allocataires de minima sociaux en 2010 », *Études et résultats* n° 801, Drees, mars 2012.

1. Dépenses de protection sociale, hors transferts

en milliards d'euros courants

	2006	2007	2008	2009	2010
Santé	186,8	193,2	199,5	206,8	213,1
Maladie	149,6	154,5	159,8	166,0	170,7
Invalidité et accidents du travail	37,2	38,7	39,7	40,8	42,3
Vieillesse - survie	232,8	245,9	258,3	269,1	278,5
Maternité - famille	50,7	52,2	53,3	55,0	55,5
Emploi	37,0	36,2	35,9	40,5	42,6
Logement	14,3	14,6	15,7	16,1	16,2
Pauvreté - exclusion sociale	10,7	11,1	11,1	14,0	14,8
Ensemble des prestations	532,3	553,3	573,8	601,5	620,8
Autres dépenses ¹	29,8	30,5	31,2	32,6	33,5
Ensemble des dépenses	562,0	583,8	604,9	634,1	654,2

1. Frais de gestion, frais financiers et dépenses diverses.

Champ : France.

Source : Drees, comptes de la protection sociale (base 2005).

2. Nombre de bénéficiaires des principales prestations sociales

effectifs au 31 décembre, en milliers

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Retraités de droit direct	13 260	13 640	14 020	14 418	14 740	15 080	...
Bénéficiaires de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) et de l'allocation supplémentaire vieillesse (ASV) ¹	609	599	586	575	583	576	...
Bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH)	801	804	813	849	883	915	957
Familles bénéficiaires de prestations familiales	6 622	6 667	6 659	6 710	6 741	6 764	...
Bénéficiaires des aides au logement ²	5 801	5 661	5 706	6 033	6 058	6 033	6 122
Bénéficiaires de l'allocation de parent isolé (API) ³	206	217	205	200	30	30	///
Bénéficiaires du revenu minimum d'insertion (RMI) ³	1 290	1 279	1 172	1 142	139	140	///
Bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) ³ socle	///	///	///	///	1 314	1 374	1 589
Chômeurs indemnisés	2 511	2 323	2 160	2 256	2 561	2 538	2 605

1. L'ASPA est entrée en vigueur le 13 janvier 2007. Elle se substitue, pour les nouveaux bénéficiaires, aux anciennes allocations du minimum vieillesse, notamment à l'ASV.

2. Aide personnalisée au logement (APL), allocation de logement à caractère social (ALS) et allocation de logement à caractère familial (ALF).

3. Le RSA socle remplace le RMI et l'API à compter du 1^{er} juin 2009 en métropole, et le 1^{er} janvier 2011 outre-mer.

Champ : France.

Sources : Drees, Cnaf, Pôle emploi, FSV, MSA, Cnaf, RSI, CDC, Enim, SNCF, Cavimac.

3. Ressources hors transferts du compte de la protection sociale

en milliards d'euros courants

	2006	2007	2008	2009	2010
Cotisations totales	367,2	380,6	391,3	395,6	404,3
Cotisations effectives	324,5	335,6	344,5	347,2	354,3
Cotisations des employeurs	204,2	211,5	217,5	218,1	222,4
Cotisations des salariés	96,7	99,9	101,4	102,2	104,2
Cotisations des travailleurs indépendants	20,9	21,5	23,3	23,9	24,6
Autres cotisations effectives	2,6	2,7	2,3	3,0	3,1
Cotisations imputées ¹	42,7	44,9	46,8	48,4	50,0
Impôts et taxes affectés	129,6	137,4	147,7	147,7	150,2
Contributions publiques²	56,3	59,0	61,0	64,4	65,2
Produits financiers	4,7	5,1	5,6	4,7	4,2
Autres ressources	12,2	12,7	13,2	9,7	9,2
Ensemble des ressources	570,0	594,8	618,7	622,1	633,1

1. Elles mesurent la contribution des employeurs publics ou privés au financement du régime d'assurance sociale qu'ils gèrent eux-mêmes pour leurs propres salariés ou ayants droits. Elles sont la contrepartie des prestations sociales versées par l'employeur (comme par exemple les retraites des fonctionnaires de l'État).

2. Versements de l'État et des collectivités locales aux régimes de la protection sociale ; elles sont prélevées sur l'ensemble des recettes fiscales et ne constituent donc pas une recette affectée.

Champ : France.

Source : Drees, comptes de la protection sociale (base 2005).

4.5 Consommation et épargne des ménages

En 2011, la dépense de **consommation des ménages** ralentit à + 0,3 % en volume, après + 1,4 % en 2010. Elle contribue pour seulement 0,1 point à la croissance du PIB (+ 1,7 %). Le ralentissement du pouvoir d'achat du revenu disponible brut est un peu moins marqué (+ 0,5 % après + 0,9 % en 2010). En conséquence, le **taux d'épargne des ménages** progresse de 0,2 point, pour atteindre 16,1 %. En revanche, leur **taux d'épargne financière** diminue de 0,2 point, pour s'établir à 6,8 %, sous l'effet du rebond de l'investissement.

La part des **dépenses « pré-engagées »** dans le revenu disponible brut est de 27,4 % en 2011. Les dépenses de logement, chauffage et éclairage, qui correspondent aux trois quarts de celles-ci, sont en légère baisse par rapport à 2010. En particulier, la consommation d'électricité, de gaz et d'autres combustibles pour le logement diminue en valeur (- 2,4 %) : la baisse de la consommation de ces produits en volume (- 11,2 %), liée au climat particulièrement doux de l'année 2011, fait plus que compenser la hausse importante

de leurs prix (+ 9,9 %). Par ailleurs, les prix des loyers directement pris en charge par les ménages, *i. e.* hors aides au logement mais y compris loyers imputés, ralentissent (+ 0,9 % après + 1,3 %).

Le ralentissement de la consommation ne touche pas tous les postes de la même façon. Avec la fin du dispositif de prime à la casse, les achats d'automobiles neuves poursuivent leur repli (- 1,4 % en volume) et ceux de voitures d'occasion reprennent (+ 3,9 %). La consommation de transports collectifs, notamment aériens et ferroviaires, est en hausse (+ 4,9 %). La consommation ralentit dans l'économie de l'information (+ 1,8 % après + 3,2 %), particulièrement pour les services de télécommunications (- 1,1 % après + 1,4 %) du fait notamment de la hausse de la TVA sur les offres *triple play*. Certains biens restent cependant plébiscités, comme les ordinateurs et les téléphones mobiles. La consommation de vêtements recule, ainsi que celle de biens de loisirs tels que les DVD, les CD audio et les livres. Les dépenses en assurance-vie sont en retrait (- 5,1 % en volume). ■

Définitions

Consommation des ménages : dans le système de comptabilité nationale, deux concepts de consommation finale sont distingués :

- la « dépense de consommation finale » (ou « dépense de consommation des ménages ») qui recouvre les seules dépenses que les ménages supportent directement. Elle exclut ainsi les remboursements de sécurité sociale et certaines allocations (logement). Par exemple pour la santé, seule la partie non remboursée des médicaments et des consultations est comprise dans cette dépense.

- la « consommation finale effective » qui recouvre l'ensemble des biens et services qu'utilisent effectivement (ou consomment) les ménages, quelle que soit la manière dont ils sont financés.

Taux d'épargne des ménages : le revenu disponible des ménages correspond au revenu, après impôt et prestations sociales, que les ménages peuvent affecter à la consommation ou à l'épargne. Le taux d'épargne est le rapport entre l'épargne des ménages et leur revenu disponible. Les acquisitions de logements et les dépenses de gros entretien ne sont pas comprises dans la consommation et constituent une utilisation de l'épargne pour accroître leur patrimoine.

Taux d'épargne financière : l'épargne des ménages peut être utilisée soit pour l'investissement, essentiellement sous forme d'acquisition de logements, soit pour des placements financiers ou des remboursements d'emprunt. On appelle capacité de financement des ménages le solde de l'épargne et de l'investissement (ainsi que de quelques autres opérations en capital, paiement de droits de succession par exemple). Le taux d'épargne financière est le rapport de la capacité de financement au revenu disponible.

Dépenses « pré-engagées » : elles correspondent à celles qui sont supposées réalisées dans le cadre d'un contrat difficilement renégociable à court terme. Suivant les préconisations du rapport de la Commission « Mesure du pouvoir d'achat des ménages » (février 2008), ces dépenses comprennent : les dépenses liées au logement, y compris les loyers dits « imputés » (correspondant aux montants que les propriétaires occupants de leur logement verseraient s'ils étaient locataires) et les dépenses relatives à l'eau, au gaz, à l'électricité et aux autres combustibles utilisés dans les habitations ; les services de télécommunications ; les frais de cantines ; les services de télévision (redevance télévisuelle, abonnements à des chaînes payantes) ; les assurances (hors assurance-vie) ; les services financiers (y compris les services d'intermédiation financière indirectement mesurés).

Pour en savoir plus

- « En 2011, la consommation des ménages marque le pas », *Insee Première* n° 1402, juin 2012.
- « Les comptes de la Nation en 2011 - La croissance du PIB se maintient à 1,7 % », *Insee Première* n° 1401, mai 2012.
- Voir aussi : *fiche 4.1*.

Consommation et épargne des ménages 4.5

1. Évolution de la consommation des ménages par fonction @

	Variations en volume au prix de l'année précédente				Coefficients budgétaires ¹
	2008	2009	2010	2011	2011
Alimentation et boissons non alcoolisées	-0,3	0,2	1,1	1,0	13,6
<i>dont produits alimentaires</i>	-0,2	0,0	1,0	0,9	12,4
Boissons alcoolisées et tabac	-2,5	0,8	-0,2	0,0	3,2
Articles d'habillement et chaussures	-1,7	-3,4	0,8	-1,2	4,3
Logement ² , chauffage, éclairage	1,4	0,4	1,4	-1,0	25,3
Équipement du logement	-0,6	-3,0	2,4	1,1	5,8
Santé (dépenses à la charge des ménages)	5,2	3,0	2,1	3,9	3,9
Transports	-2,0	-1,0	-0,3	0,7	14,5
Communications ³	4,1	0,5	1,9	0,3	2,6
Loisirs et culture ³	2,3	0,8	2,8	2,4	8,4
<i>dont appareils électroniques et informatiques</i>	8,7	12,3	8,6	6,7	1,7
Éducation (dépenses à la charge des ménages)	2,4	-5,5	-0,9	-1,4	0,8
Hôtels, cafés et restaurants	-1,8	-3,4	1,5	1,0	7,1
Autres biens et services	-0,9	2,9	1,2	0,6	11,2
Dépenses de consommation des ménages	0,3	0,1	1,4	0,3	100,0
Dépenses de consommation des ISBLSM⁴	-0,3	4,4	3,8	1,9	
Dépenses de consommation des APU⁴	1,5	2,2	1,7	1,5	
<i>dont santé</i>	2,4	3,4	2,8	1,7	
<i>éducation</i>	-0,5	-0,2	0,3	0,5	
Consommation effective des ménages	0,5	0,7	1,5	0,6	

1. Le coefficient budgétaire représente la part de la dépense en valeur consacrée à un bien ou un service particulier (ou à une catégorie de biens ou services) dans la dépense de consommation des ménages. Pour que la somme des coefficients budgétaires soit égale à 100, il faut y ajouter le poids de la correction territoriale (différence entre les achats à l'étranger des résidents et les achats en France des non-résidents) : - 0,8.

2. Y compris les loyers dits « imputés ».

3. Principaux postes concernés par l'économie de l'information.

4. Dépenses de consommation des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM : unités privées dotées de la personnalité juridique qui produisent des biens et services non marchands au profit des ménages, comme les organisations caritatives, les clubs sportifs, etc.) et des administrations publiques (APU) en biens et services individualisables.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

2. Taux d'épargne des ménages

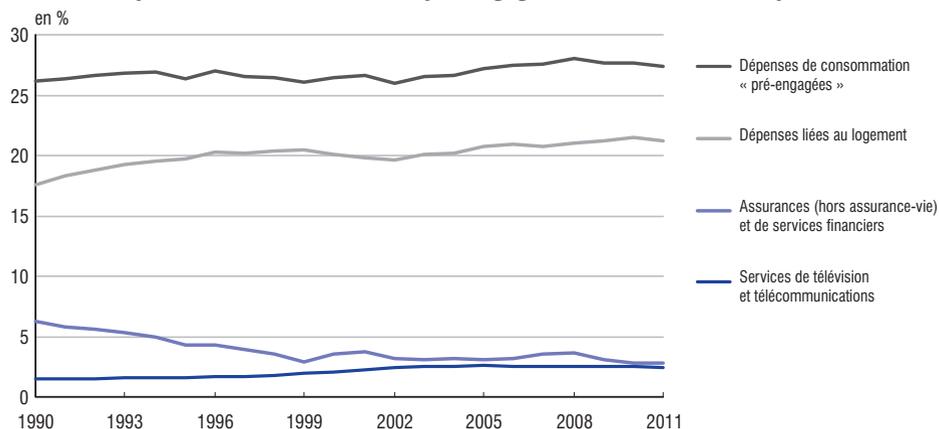
en %

	1990	1995	2000	2005	2008	2009	2010	2011
Taux d'épargne	12,7	15,8	14,4	14,7	15,5	16,4	15,9	16,1
Taux d'épargne financière	2,4	7,2	6,1	4,9	5,0	7,4	7,0	6,8

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

3. Part des dépenses de consommation « pré-engagées » dans le revenu disponible brut



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.